



Pour l'intersyndicale CGT - SNUI – FO, il n'est pas question de discuter des suppressions d'emplois !

Ce vendredi 9 décembre, devait se tenir une « réunion informelle » sur les suppressions d'emplois 2012. Le chiffre est connu, et imposé nationalement : -6 agents B et C, et +1 A (il devait rester un sombréro de libre dans l'armée mexicaine...).

Dans ce cadre, que nous reste-t-il à discuter ? Savoir s'il vaut mieux déshabiller Pierre plutôt que Paul ? L'intersyndicale CGT – SNUI - FO a donc unanimement refusé de se rendre à cette réunion où rien n'est à attendre. Ci-dessous, copie de la lettre adressée à la directrice.

Madame la Directrice,

Vous avez invité les représentants syndicaux pour une « réunion informelle » sur les suppressions d'emplois. Nous ne nous rendrons pas à cette réunion, car nous ne souhaitons en aucun cas discuter des suppressions d'emplois. Nous ne pouvons que les dénoncer. Leur nombre est fixé nationalement et la déclinaison locale se bornera à savoir sur quel service s'abattrà le couperet. Il n'est pas question pour nous d'entrer dans ces discussions.

De plus, il existe dans notre cadre institutionnel, des instances de discussion entre la direction et les représentants du personnel. Nous dénonçons la multiplication de ces « réunions informelles » qui vident peu à peu les CAP, les CT, les CHS-CT et les CDAS de leur substance.

Le nouvel outil de la DGFIP pour justifier les suppressions d'emploi : TAGERFiP : Le nom change, mais le procédé reste le même : Utiliser une méthode pseudo-scientifique, faire entrer un maximum de données dans une grosse boîte noire, secouer bien fort, et pour que le résultat colle aux suppressions d'emplois, on rajoute un « ajustement de soutenabilité » Kezaco ??? La direction nous le présente sans aucune honte :

« Il a pour objet de tenir compte de la capacité d'absorption des suppressions d'emplois de chaque direction au regard : des opportunités de départ en retraite : la correction vise à favoriser l'ajustement entre le volume des suppressions et les départs, des mouvements de mutation : la correction tient compte de l'attractivité des directions et vise à fluidifier les mouvements, des évolutions passées, de façon à inscrire les résultats de l'exercice 2012 en cohérence avec l'organisation départementale actuelle et les résultats précédents. Sur cette base, un indice synthétique de soutenabilité est construit, qui détermine la correction en emplois de chaque département.

En attendant, dans les services, ça craque de partout !

***Rendez-vous mardi 13 décembre 2011
de 10h30 à 11h30 dans les HMI de
Figeac, Gourdon et Cahors***